

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AVEIZIEUX - LOIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire publique en mairie, **salle des délibérations du conseil**, le **mardi 19 mai 2026 à 20 h 15**.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;
2. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;
3. Suppression du point 12 de la délibération n° 2026-014 relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal ;
4. Modification des délibérations n° 2026-017 et 2026-018 relative à la fixation du nombre de membre du conseil d'administration du CCAS et à leur élection ;
5. Modification de la délibération n° 2026-019 concernant les membres du SIEL ;
6. Nomination d'un membre intéressé dans le cadre de l'adhésion à EPURES ;
7. Désignation de référents communaux pour la lutte contre les espèces d'Ambrosie dans le département de la Loire ;
8. Désignation des représentants du Conseil Municipal à la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes de Forez Est ;
9. Demande de modification du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de Forez Est ;
10. Modification du règlement intérieur pour la location des salles ;
11. Indemnité de gardiennage de l'église pour 2026 ;
12. Dissolution de la Caisse des écoles ;
13. Dissolution du Syndicat intercommunal CES de Saint-Galmier ;
14. Tirage au sort des jurés d'assises 2027 ;
15. Questions diverses

Affiché le 12 mai 2026

Sylvain DARDOULLIER, maire,



